

Lettre d'entente 2022-01

Entre : **L'UNIVERSITÉ LAVAL** (ci-après l'Employeur)

ET : **L'ASSOCIATION DES SAUVETEURS ET DES MONITEURS DU PEPS
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (FISA)** (ci-après le Syndicat)

Objet : Prime d'attraction et de rétention – reconduction

Considérant la signature des lettres d'entente 2019-01, 2020-02 et 2021-01;

Considérant l'importance pour l'Employeur de favoriser la rétention et l'attraction du personnel;

Considérant l'échéance de la convention collective et des primes prévues à la Lettre d'entente 2021-01, à compter du 31 août 2022;

Considérant que la convention collective prévoit que les salaires sont majorés au 22 août 2022 des mêmes augmentations que celles consenties par le gouvernement du Québec dans les secteurs public et parapublic, soit 2 %.

À titre exceptionnel et sans effet de précédent, les parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente et sert à en interpréter le sens et la portée.
2. Les primes d'attraction et de rétention découlant de la Lettre d'entente 2021-01 sont maintenues à compter du jour suivant la date d'expiration de la convention collective.
3. Le maintien prévu à l'article 2 de la présente lettre d'entente remplace et annule la majoration des salaires du 22 août 2022 prévue à la clause 20.01 de la convention collective.
4. Les primes sont maintenues jusqu'à l'entrée en vigueur des prochaines échelles salariales résultant du renouvellement de la convention collective, sous réserve de toute autre entente convenue entre les parties.
5. Les prochaines échelles salariales résultant du renouvellement de la convention collective auront une application rétroactive au 5 septembre 2022.
6. La présente lettre d'entente entre en vigueur à sa signature.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, à Québec, ce 24^e jour du mois d'août 2022.

POUR L'UNIVERSITÉ LAVAL



Noémie Moisan
Vice-rectrice adjointe aux ressources humaines

POUR L'ASSOCIATION DES
SAUVETEURS ET DES MONITEURS
DU PEPS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
(FISA)



Anna Boudreau
Présidente



Frédéric Poirier
Directeur adjoint, Services des activités
Sportives



Marianne Gilbert
Conseillère syndicale, FISA